

# A V I S P U B L I C

Édition du 26 juin 2019

## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0863-2019**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 17 juin 2019, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0863-2019 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier les annexes « H » et « J » en remplaçant des cédez le passage par des arrêts obligatoires dans les secteurs des Boisés Martel et le quartier des peintres ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 26 juin 2019.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Stéphanie Déraspe